



Conseil économique et social

Distr. limitée
17 mai 2018
Français
Original : anglais

Commission pour la prévention du crime et la justice pénale

Vingt-septième session

Vienne, 14-18 mai 2018

Projet de rapport

Rapporteur : Jawad Ali (Pakistan)

Additif

Tendances et nouveaux problèmes en matière de criminalité dans le monde et mesures de prévention du crime et de justice pénale visant à y faire face

1. À sa 8^e séance, le 17 mai 2018, la Commission a examiné le point 8 de l'ordre du jour, intitulé « Tendances et nouveaux problèmes en matière de criminalité dans le monde et mesures de prévention du crime et de justice pénale visant à y faire face ». Elle était saisie pour ce faire des documents suivants :

a) Rapport du Directeur exécutif sur les activités de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime ([E/CN.7/2018/2-E/CN.15/2018/2](#)) ;

b) Note du Secrétariat sur les tendances et nouveaux problèmes en matière de criminalité dans le monde et les mesures de prévention du crime et de justice pénale visant à y faire face ([E/CN.15/2018/10](#)) ;

c) Rapport sur la réunion du Groupe d'experts chargé de réaliser une étude approfondie sur la cybercriminalité, tenue à Vienne du 3 au 5 avril 2018 ([E/CN.15/2018/12](#)).

2. La Chef de la Section de la recherche en matière de criminalité de la Division de l'analyse des politiques et des relations publiques de l'ONUDC a fait une déclaration liminaire.

3. Des déclarations ont été faites par les représentants de l'Afrique du Sud, de la Chine, de l'Indonésie, de la Fédération de Russie, des États-Unis, du Mexique et de la Colombie.

4. Les observateurs de l'Iraq, de l'Algérie, de la Norvège, de la Thaïlande et du Canada ont également fait des déclarations.

5. Les observateurs du Comité consultatif mondial des amis et de Penal Reform International ont fait des déclarations.



Délibérations

6. Un certain nombre d'orateurs ont souligné qu'il importait de rassembler des données cohérentes et comparables aux niveaux national, régional et mondial. La collecte de données a été jugée essentielle pour élaborer des politiques fondées sur l'analyse des faits, en vue d'atteindre les objectifs de développement durable et d'édifier des sociétés pacifiques et justes. L'utilité des données ventilées par sexe et par âge a aussi été évoquée. On a pris note avec satisfaction des travaux amorcés par le groupe consultatif technique sur la classification internationale des infractions à des fins statistiques. Les travaux du Centre d'excellence sur les statistiques concernant la gouvernance, la sécurité publique, la victimisation et la justice ont également été mentionnés.

7. Un certain nombre d'orateurs se sont déclarés préoccupés par l'augmentation mondiale de la criminalité liée aux espèces sauvages et par les liens que ces activités entretenaient avec la criminalité organisée et le blanchiment d'argent. Certains orateurs ont rendu compte de mesures réglementaires et de mesures d'application qui s'étaient avérées efficaces, et ils ont souligné l'importance de la coopération internationale en matière de détection et de répression.

8. Certains orateurs ont appelé la communauté internationale à agir d'urgence pour renforcer les efforts de lutte contre le commerce illicite de biens culturels, dans le cadre d'une stratégie globale destinée à faire face aux formes traditionnelles et nouvelles de criminalité, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

9. Un orateur a signalé l'inefficacité du dispositif réglementaire actuellement en vigueur au niveau international pour lutter contre la criminalité transnationale liée aux industries du bois et de la pêche. On a également évoqué la criminalité environnementale, qui constituait selon un intervenant le quatrième plus grand secteur d'économie illégale au monde, ainsi que ses répercussions sur la sécurité et le développement humain et social.

10. Un certain nombre d'orateurs ont insisté sur l'importance qu'il y avait à collecter des données pour pouvoir élaborer des mesures fondées sur l'analyse des faits dans le domaine de la cybercriminalité. On a constaté avec préoccupation que si les chiffres enregistrés au niveau mondial semblaient indiquer un recul des taux de criminalité, le « chiffre noir » des infractions non déclarées demeurait élevé, en particulier pour la cybercriminalité. Un orateur a indiqué que la cybercriminalité représentait actuellement près d'un tiers de l'ensemble des infractions commises dans son pays, et il a rendu compte des efforts que son Gouvernement déployait, au niveau national, pour prévenir et combattre ce type de criminalité.

11. D'autres formes émergentes de criminalité ont été évoquées, parmi lesquelles le trafic illicite de migrants, la criminalité liée au travail, le trafic d'armes à feu, l'exploitation minière illégale et le trafic de métaux précieux. Si certains orateurs ont préconisé l'élaboration de nouveaux instruments juridiques internationaux, d'autres ont appelé à renforcer l'application des instruments existants.
